



Départ en ehpad particulier employeur

Par **Mamoon**, le **22/03/2024** à **07:10**

[quote]

Bonjour quelle procédure pour mettre un terme au contrat de travail d'une auxiliaire de vie lorsque son employeur part en Ehpad ?

[/quote]

Par **Marck.ESP**, le **22/03/2024** à **07:21**

Bienvenue

Et BONJOUR (les formules de politesse sont souhaitées sur ces forums).

Cela peut entraîner la fin du contrat de travail de l'auxiliaire de vie. L'employeur doit informer l'auxiliaire de vie de la cessation de son activité en tant qu'employeur, par écrit et mentionner la date à laquelle le contrat de travail prendra fin.

À la fin du contrat de travail, l'employeur doit remettre à l'auxiliaire de vie les documents nécessaires, tels que le certificat de travail, l'attestation France-Travail et le solde de tout compte.

<https://blog.Legavox/maitre-n-fouque-augier/licencier-depart-maison-31548.htm>